Image not found or type unknown

Delai entre avis tiers detenteur et main levée

Par **kozperdu**, le **11/06/2013** à **18:10**

bonjour a tous tout d 'abord
suite a un retard de paiement pour les impots sur le revenu un avis tiers detenteur s 'est presenté sur mon compte le 28/05/13 je leur ai fait parvenir un cheque la semaine d apres qui a été encaissé le6/06/13 aujourd'hui en date du 11/06/13 la somme de 700 euros ne ma toujours pas été restitué .ce matin j ai donc appelé le centre des finances qui m'ont affirmé q'une main levée a été commmuniqée a ma banque .g donc essayer d'appeler ma banque a plusieurs reprise via téléphone sans succès ainsi que par mail a mon conseiller meme résultat.Aussi j ai donc appelé la caisse régional; finalement qui m ont repondu que la main levée était bien prise en compte et que la restitution de la somme devrait s'effectuer pour jeudi.auparavant je me suis renseigné aupres d une autre banque de la meme enseigne ou la personne au standard na pas voulu se mouiller a ma question .Y a t il un délai entre la main levée et le reversement de l'argent ?apres une immerssion sur le web j ai pu constater qu'en fait a travers plusieurs témoignages qu il y avait une certaine opacité et que cela relevait de la loterie .Dans certain témoignages des personnes au bout de 4 semaines n ont toujours pas vu le déblocage.Etant au chomage actuellement je me serai bien passé de cet épisode mais c ma faute j'aurai du payer ma dette a temps.Cependant nul n'est censé ignorer la loi si quelqu'un a des infos la dessus concernant les délais cela m intéresse si un jour je peu etre de bon conseil .En tout cas si il n ya pas de reglementations alors on pourrait peut etre envisager de faire une pétition pour les gens qui sont encore plus demunies que moi.merci d avance pour ceux qui pourront me répondre ainsi que toutes les personnes qui participe a ce site

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés